



Communiqué de presse 26/03/2021

Sous embargo jusqu'à 15h

Annick Girardin, Ministre de la Mer, en visite à Toulouse, approfondit l'intérêt du spatial pour la gestion des territoires maritimes

Vendredi 26 mars 2021, lors d'un déplacement à Toulouse, Annick Girardin, Ministre de la Mer, a visité CLS, filiale du CNES, pour approfondir l'intérêt du spatial pour la gestion des territoires maritimes. Engins de pêche connectés, météorologie marine, lutte contre les pollutions plastiques, limitation des prises accidentelles de dauphins, pêche à la coquille saint-jacques, résilience côtière ou encore support à l'aquaculture sont autant de thèmes qui ont été abordés ce jour. Retour sur un spatial utile au service de notre planète bleue.

Limiter les prises accidentelles de dauphins – Observer, corrélér, modéliser pour définir des habitats à régler

Depuis plusieurs années, les échouages de dauphins en liaison avec les activités de pêche dans le Golfe de Gascogne sont en augmentation. Cette situation très préoccupante demande la mobilisation de tous les acteurs concernés, aux échelons français et européen. Depuis 2017, le groupe de travail national, piloté par le Ministère de la Mer (DPMA) et le Ministère de la Transition Ecologique (DEB), composé de toutes les parties prenantes de la façade Atlantique (administrations, scientifiques, ONG, professionnels de la pêche), a pour objectif de mieux comprendre ces interactions entre les activités de pêche et ces espèces protégées afin de mettre en place des mesures pour limiter ces phénomènes de manière pérenne et en co-construction avec les professionnels de la pêche.

La France met en place, cet hiver 2020-2021, un plan d'action ambitieux fondé sur l'amélioration des connaissances sur ces interactions entre les activités de pêche identifiées à risque et sur l'état de la population de dauphins communs en Atlantique nord-est. Des mesures réglementaires composent également ce plan d'action ainsi que 7 engagements :

- rendre obligatoire les déclarations de l'ensemble des captures accidentelles,
- relever les échouages, publier les données et rendre compte de l'avancée des actions,
- équiper tous les chalutiers en interaction avec ces cétacés en dispositifs répulsifs et poursuivre le développement de solutions techniques,
- mettre en place des programmes d'observations aériennes,
- tester l'embarquement de caméras à bord sur les fileyeurs du Golfe de Gascogne à des fins de connaissances scientifiques,
- accomplir un projet international avec l'Espagne et le Portugal sur les captures accidentelles des cétacés,
- ou encore mener une campagne d'observation volontaire des pêches à bord des chalutiers et des fileyeurs.



SOUS EMBARGO JUSQU'AU 26 mars 15h

Le Ministère de la Mer, toujours en recherche de solutions complémentaires, a décidé de rencontrer CLS pour étudier ensemble, comment l'espace pourrait apporter une solution à ce problème écologique.

Lors de son déplacement à Toulouse, Madame Annick Girardin, Ministre de la Mer, a donc rencontré CLS, filiale du CNES, spécialisée en gestion durable des pêches. L'un des objets de cette rencontre : découvrir une solution spatiale de prévision de présence de dauphins dans le Golfe de Gascogne. Une information spatio-temporelle stratégique qui permettrait de mieux connaître les habitats occupés par les dauphins dans le Golfe de Gascogne puis d'utiliser ces résultats pour mettre en place des stratégies d'évitement des dauphins par les pêcheries. En bref, connaître la distribution des dauphins et réglementer les activités humaines sur la base saisonnière de zones à protéger.



CLS a déjà collaboré avec le National Marine Fisheries Service (NMFS) dans le but de parvenir, à partir de données de marquage électronique, à une meilleure description des habitats occupés par les espadons et les tortues caouannes dans le Pacifique Nord. Les résultats ont été utilisés dans des modèles numériques pour prédire leurs distributions respectives et étudier de potentielles stratégies d'évitement des tortues par les pêcheries. Ces travaux ont permis la mise en place d'une réglementation éclairée et efficace. Cela a permis aux autorités d'interdire dynamiquement certaines zones de pêche lorsque la probabilité d'interaction maximale entre les deux espèces était forte. L'utilisation du modèle, développé par CLS, a permis d'abaisser significativement le taux de prises accidentelles de tortues caouannes et d'éviter la prise de mesures trop pénalisantes pour les pêcheries.

Coquille Saint-Jacques : une pêche sous haute surveillance

D'autres sujets ont également été évoqués avec Madame La Ministre comme la surveillance actuelle de la pêche à la coquille Saint-Jacques en Baie de Saint-Brieuc. CLS suit près de 800 bateaux de pêche français (sur 1200 bateaux actifs), grâce à des balises de localisation par satellites développées par ses experts en gestion raisonnée des pêches.

En saison haute, comme en ce moment, les autorités françaises demandent aux pêcheurs de communiquer leurs positions non plus toutes les heures mais tous les quarts d'heure permettant ainsi de surveiller plus finement les zones d'activités et de faire respecter au plus juste les zones de pêche interdite à protéger.



Gestion durable des pêches par satellite : CLS un leader mondial

CLS, créée en 1986 par le CNES développe des solutions de gestion durable des pêches depuis les années 90. Opérateur historique du système de localisation et de collecte de données ARGOS, l'entreprise toulousaine, aujourd'hui groupe international se positionne comme un leader mondial de la gestion durable des pêches. Avec plus de 15 000 bateaux de pêche équipés de leurs balises de localisation aux quatre coins du monde, plus de 50 centres de surveillance des pêches équipés, la filiale du CNES est un industriel de renom international dans le secteur de la pêche. Son prochain défi : connecter les engins de pêche par satellites, à grande échelle, pour limiter leur perte. L'entreprise effectue actuellement des tests en Méditerranée, en Guyane et bientôt en Bretagne. Un océan de plus en plus connecté depuis l'espace pour supporter une économie séculaire, limiter les pollutions plastiques et mettre fin à la pêche fantôme, illégale, illicite, non rapportée, non réglementée.

MINISTERE DE LA MER

Le Ministère élabore et met en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la mer sous ses divers aspects, nationaux et internationaux, notamment en matière d'environnement, d'économie maritime, de rayonnement et d'influence maritimes.

Contact Presse : 01 40 81 77 80 / secretariat.presse@mer.gouv.fr

CLS

CLS, filiale du CNES et de CNP, est une société internationale, pionnière dans la fourniture de solutions d'observation et de surveillance de la Terre depuis 1986. Sa vision est d'imaginer et de déployer des solutions innovantes pour comprendre, protéger notre Planète et gérer durablement nos ressources. CLS emploie 800 salariés, au siège à Toulouse et sur ses 29 autres sites dans le monde. L'entreprise œuvre dans 5 secteurs d'activités stratégiques : la gestion durable des pêches, la surveillance environnementale, la sécurité maritime, la gestion de flottes, les énergies & les mines. L'entreprise fournit notamment des services satellitaires basés sur la localisation et la collecte de données environnementales (100.000 balises sont traitées chaque mois, bouées dérivantes, balise équipant des animaux, flottes de pêche ou encore de commerce, etc.), l'observation des océans et des eaux continentales (plus de 20 instruments, embarqués à bord de satellites, livrent quotidiennement des informations à CLS sur les mers et les océans du globe), et la surveillance des activités terrestres et maritimes (près de 10 000 images radar sont traitées et plusieurs centaines d'heures de vol effectuées par des drones sont analysées chaque année par leurs équipes). Le Groupe CLS a réalisé un chiffre d'affaires de près de 138,4 millions en 2020. Engagée pour une planète durable l'entreprise travaille au quotidien pour la Terre, depuis l'Espace. www.cls.fr

Contact Presse : Amélie PROUST-ALBRAND 06 62 80 45 92 aproust@groupcls.com